



Commune : Denges

N° parcelle : 531

Objet : Surélévation bâtiment E1 Denges

Installation (→ si plusieurs installations, utiliser plusieurs formulaires)

Désignation : Extraction logements
Genre/type d'installation : Simple flux air repris
Air recyclé : non oui (→ joindre le schéma de principe)
Débit maximum : 0 m³/h d'air fourni 250 m³/h d'air repris
Surface ventilée : 240 m²
Chauffage de l'air : non oui → comment ? _____

Récupération de chaleur (RC) (article 35 RLVEne)

Technique de récupération : _____
performance du récupérateur : _____ % (≥ 70 %)

Cas spéciaux : simple flux maximum 1'000 m³/h d'air repris (total par immeuble)
 maximum 500 heures de fonctionnement annuel
 utilisation de la chaleur de l'air repris par : _____

Installation de refroidissement et/ou d'humidification

Humidification : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)
Refroidissement : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)

Rideau d'air chaud

Rideau d'air chaud : non oui ↓
 présence d'un sas d'entrée
 énergies renouvelables uniquement employées

Références normatives

Norme SIA 382/1, édition 2007

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise Responsable, tél. Adresse mail : Lieu, date, signature :	Justificatif établi par : <u>MZ engineering Sàrl</u>	A REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct _____ _____ _____ _____
	<u>Rue de la Sapelle 11 - 1058 Villars-Tiercelin</u>	
	<u>M. Zraggen - 079 257 46 00</u>	
	<u>info@mz-e.ch</u>	
	<u>Villars-Tiercelin, le 13.12.2024</u> 	